



L'ECHO RHODANIEN

Le journal de l'Alliance des Rhodaniens



Pour une vision globale
de l'entité fluviale Rhône-Saône



LE MOT DU PRÉSIDENT

Alliance Des
Rhodaniens

Siège : 41, Quai Rambaud,
Port Rambaud - 69002 LYON

Automne 2010 - n° 37

Sommaire :

- Page 1 :** " Le mot du Président ".
- Page 2 :** Assemblée générale du 26 juin 2010 à LYON.
- Page 3 :** suite assemblée générale 26 juin 2010 à LYON
- Page 4 :** Motion votée lors de l'assemblée générale
Composition du Conseil d'Administration
!
- Page 5 :** Les ponts dans le sillon rhodanien : 5.
Les viaducs du TGV.
- Page 6 :** . Nous sommes fautifs et nous devons des
excuses ...
Le canal du Rhône à Sète
- Page 7 :** .suite Le canal du Rhône à Sète.
Un chercheur qui trouve ? Otello Badan a
découvert le débouché du Rhône romain.
Pour faire la joie de notre trésorier
- Page 8 :** Programme prévisionnel d'activités.
Les fêtes de l'été
alliance-des-rhodaniens.com et
alliancerhodaniens@free.fr
Coordonnées de l'association.



ISSN n° 1269 - 0082

PREPARER L'AVENIR

Nous avons souligné l'importance de tirer les leçons de l'histoire du fleuve pour préparer l'avenir et ceci demeure une constante.

Les 23 et 24 octobre, nous visualiserons la puissance passée du commerce fluvial à ARLES, où les fouilles subaquatiques ont dégagé des trésors, ainsi qu'à BEAUCAIRE où l'architecture doit tant à la splendeur des foires de Sainte-Madeleine. Denys TURRIER nous contera par ailleurs ces foires lors de sa conférence à CONDRIEU début novembre.

Nous situerons également le 24 octobre prochain combien la diversité de la Camargue doit à l'histoire de la gestion des eaux douces et salées par l'homme, contrairement aux idées reçues ... à condition que cette gestion délicate des équilibres perdure. Et il demeure encore tant à découvrir dans ce delta, dans les pas notamment d'Otello BADAN.

Si le rétroviseur est indispensable à la conduite, l'anticipation du chemin est essentielle. Aussi, l'Alliance Des Rhodaniens souhaite dire son mot sur le schéma de développement du tourisme fluvial. Elle prend en outre position dans le débat sur le schéma de cohérence territoriale du Grand Lyon pour la réservation du foncier nécessaire à la réparation des bateaux, pour la mise en navigabilité du Rhône à l'amont de Lyon, et pour la création d'un port de plaisance dans la région lyonnaise.

Les techniques du génie civil sont souvent en pointe, comme le démontrent les viaducs du TGV ou la qualité du projet de modernisation du canal du Rhône à Sète. Il faut seulement une volonté. V.N.F. et la Région Languedoc-Roussillon montrent aujourd'hui le chemin pour réveiller un canal et un port qui en ont besoin. Puissent tous nos décideurs aspirer cet air du large pour engager sans délai les choix déterminants pour demain.

www.alliance-des-rhodaniens.com :
connaître et faire connaître le site
Internet de notre association



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 26 JUIN 2010 À LYON (RHONE)

A bord du bateau « La Vorgine et ma découverte », les Membres de l'Alliance des Rhodaniens étaient réunis, après l'accueil agréable et gourmand que leur a réservé Mme Nadine Vicari, pour d'abord vivre l'assemblée générale ordinaire de leur association, puis faire en bateau une « n »ième visite de Lyon par ses fleuves, au cours du repas et tard dans l'après-midi.

53 adhérents étaient présents ou représentés sur 110 membres individuels et collectifs à jour de cotisation.

Le Président adresse ses remerciements à Yves JANIN, excusé, Président des Péniches du Val de Rhône, qui met son bateau à notre disposition.

M. Roland BERNARD, vice-président du Grand Lyon, est excusé.

Il présente les invités Mme Pascale Puechavy et M. Franck MYIET, professionnels de la vidéo, qui présenteront au cours de la croisière les films qu'ils ont réalisés sur le transport fluvial (disponibles sur commande via l'A.D.R.).

Il salue la mémoire de Mme Mireille TALON-BASSET, dont la disparition en octobre 2009 a ému tous ceux qui la connaissaient.

Puis sont désignés scrutateurs : Marie-Noëlle LESNEE et Eliane PACALET, et secrétaire de séance : Hélène BROSSARD.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2009 à ROLLE

L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

POINT 2 : RAPPORT MORAL.

Le détail des actions conduites ou auxquelles l'A.D.R. a participé est remis. Cette liste appelle les commentaires suivants :

» Depuis le 13 juin 2009 à ROLLE, l'A.D.R. a connu un rythme assez soutenu d'activités, marqué surtout par le voyage de septembre jusqu'au lac de Constance et à Bâle. Il a demandé une organisation très complexe, suscité des inquiétudes sur son existence même lors de notre réunion de Rolle, puis finalement d'heureuses surprises - la participation d'abord, activée très tard en juillet, le bilan financier en raison d'un change beaucoup plus favorable qu'escompté, d'économies substantielles obtenues par négociation de Mme de MORSIER, et de la participation dépassant les espoirs d'origine.

Si le cru 2009 des activités a été très bon, il risque de demeurer une exception. Et n'oublions pas qu'une bonne gestion doit consister à couvrir les dépenses de fonctionnement par les recettes de fonctionnement.

Un apport culturel et technique important est résulté de ce voyage. Ainsi, nous avons produit un document spécial, l'Echo Rhodanien n° 35 bis.

Compte tenu de ce gros effort d'organisation en 2009, nous avons décidé de revenir à des voyages d'études plus simples ensuite, sur nos terres rhodaniennes. Durance et Crau en octobre ; Haut-Rhône entre Labalme et Briord, et croisière entre Vienne et Chavanay en avril, en attendant la promenade dans Lyon tout à l'heure.

Mais l'association ne fait pas qu'organiser des voyages.

Nous avons des conférences :

Vous avez été conviés à la conférence du 19 mars à TAIN, avec M. TURRIER sur son roman consacré au halage en 1789. Je suis intervenu dans plusieurs conférences à Lyon, Sablons.

Nous sommes aussi présents dans de nombreuses manifestations ou réunions de travail. Je remercie ceux qui ont bien voulu nous représenter et surtout être actifs : Michel ROUXEL, souvent à la tâche sur les questions techniques, Hélène BROSSARD, présente un peu partout à la fois, Patrick BLONDET, Fernand VULLIERME, Georges et Andrée BLANC, toujours l'arme au pied, Louis CARPIN, Claire MISSLIN, Pierre de MONTGOLFIER. J'en oublie ...

Nous devons aussi valoriser ce qui est la spécificité même de l'association, la vision globale du fleuve, dans les problématiques d'aménagement. C'est d'abord le fonctionnement en réseau qui peut le permettre. Merci à tous nos partenaires, nombreux.

Notre compagnonnage avec PROMOFLUVIA est intense, avec plusieurs opérations montées en commun, et bien sûr, notre sortie prochaine des chantiers de la confluence pour un siège enfin pérenne dans un bâtiment bord à voie d'eau, au 13 bis quai Rambaud, devant l'embarcadère des bateaux à passagers sur la Saône. C'est pour la fin de l'année ... D'où une proposition de vote de changement de siège conformément à nos statuts. Nous prévoyons de devenir sous-locataire de PROMOFLUVIA. Merci à Jean-François GROS qui est toujours là pour nous être agréable.

Pour défendre la cause rhodanienne, il faut parfois prendre la plume.

Notre motion votée à ROLLE en faveur du canal du Rhône à Sète a été très appréciée par V.N.F., et notre collaboration pour le schéma du tourisme fluvial est bien engagée.

Sollicités depuis lundi dernier à échéance de lundi prochain sur l'enquête publique relative au SCOT de l'agglomération lyonnaise, je vous soumettrai un projet de courrier au commissaire enquêteur. Nous suivons également le dossier de la liaison Rhin-Rhône, si urgente, et dont on reparle. Prévenons toute querelle suicidaire entre partisans de la Moselle et partisans du Doubs.

Nous suivons toujours le Plan Rhône, l'Echo Rhodanien en fait état.

Il est essentiel de faire comprendre au plus grand nombre les enjeux, d'être en quelque sorte un médiateur culturel.

La question de la prévention des inondations, est un bon exemple : une vision d'ensemble amont-aval, ainsi qu'une vision historique sont indispensables (cf. digues parfois fausses bonnes idées). Nous devons apporter notre pierre à la culture du fleuve. Nos nombreux apports en matière historique semblent essentiels : l'avenir doit être éclairé par l'expérience passée et le vécu, au-delà des études qui manquent trop souvent de sens pratique. Pragmatisme, vision large, anticipation sont les seules voies pour faire avancer des projets concrets et utiles. dans notre monde complexe.

Le fonctionnement :

Des problèmes en voie de règlement pour les locaux, mais devant nous pour la répartition des tâches.

Tout ceci demande une intendance qui doit non pas suivre mais précéder, et qui souffre du faible nombre de bras. Georges et Andrée BLANC, Hélène BROSSARD sont toujours à la tâche.

Mais voilà que Louis CARPIN, très chargé par ailleurs, ne souhaite plus poursuivre la fonction de Secrétaire Général. Or les volontaires ne se pressent guère. Il en faut pourtant un dès aujourd'hui pour assurer la légalité juridique. Quant à Georges BLANC, il a déjà indiqué qu'il ne souhaite pas poursuivre la fonction de trésorier au-delà d'un an.

Il faut répartir très clairement les tâches et ne pas tout confier aux mêmes. MM. DELAPASSE et DANIELAN acceptent d'en prendre une part. Merci à eux. Mais il faut aller plus loin. Il faut aussi rajeunir les troupes. Et pour nous organiser et préparer l'avenir, nous devons renforcer le Bureau avec des adjoints.

LES PROJETS D'ACTIVITES ELABORES POUR LES MOIS A VENIR.

Inscrits au calendrier :

- 1er et 2 juillet 2010. Participation avec PROMOFLUVIA au voyage d'étude sur le Canal du Rhône à Sète. Visite commentée du port de Sète. Il est complet.
- 4 juillet - conférence A.D.R. à CRUAS, dans le cadre du spectacle itinérant « Cordes en ballades » sur le bateau Loupika.
- 11 juillet - conférence et stand à SEYSSEL, aux fêtes « Festirhône »
- 14 juillet - Présence aux Fêtes de THOISSEY et de MONTMÉRLE.
- 13 septembre - réunion de la Coordination des associations pour des voies d'eau de qualité.
- 11 octobre - conférence à VILLENEUVE-LES-AVIGNON.
- 15 octobre - participation au Forum Economique rhodanien sur le thème de l'eau, à SION (Valais).
- 23-24 octobre - voyage d'études A.D.R. à BEAUCAIRE, ARLES et la CAMARGUE.
- 5 novembre - conférence de Denys TURRIER à CONDRIEU.

A programmer :

- Soirée connaissance des voyages A.D.R. (Belgique, Suisse, ...)
- Une conférence par une archéologue sur les ponts de Vienne.
- La croisière des Illuminations à LYON ?
- 2011 : Voyage sur le 3ème fleuve alpin, le Pô.
- 2012 ou 2013 : le Douro ? Les canaux bretons ?

POINT 3 : RAPPORT FINANCIER

L'arrêté des comptes pour l'année 2009 est remis. Le Trésorier Georges BLANC commente ce tableau. Le nombre d'adhérents n'est que de 124 en 2009 (133 en 2008), mais ils ont versé un montant de cotisations plus important.

Les recettes propres de 2009 s'élèvent à 50 932,05 € auxquels il faut ajouter des reliquats de 2008, soit au total 53 861,05 €.

Le voyage en Suisse, pour les raisons citées plus haut, a apporté des recettes qui seront utiles dès lors qu'en 2011, on prévoit des dépenses de fonctionnement plus importantes avec le changement de local et les augmentations diverses (loyer, assurances, charges) qu'il va générer. Les frais de fonctionnement détaillés dans le tableau représentent 72 % du montant des cotisations encaissées ; cette proportion alerte sur la **nécessité de recruter de nouveaux adhérents**.

Le site Internet a entraîné des dépenses à hauteur de 1040,52 € couvrant la fin de sa mise en place et ses frais de fonctionnement. Trois sponsors ont participé à sa création à hauteur de 450,- € chacun, la participation du quatrième est attendue pour 2010. A ce jour, il a coûté 2 305,29 €, et a été sponsorisé à hauteur de 1 350,- €

Les dépenses totales comprennent 80 % de charges imputables aux voyages de l'année et s'élèvent à 38 877,63 €.

Les comptes de la section Rhône ont été rapatriés dans la trésorerie de l'association. La section Drôme-Ardèche a encore un compte individuel, dont le rapatriement sera opéré en 2010.

Après ce rapport financier, il est demandé l'avis du Commissaire aux Comptes présent, M. GOUYET - qui excuse M. MALLAN - autre commissaire aux comptes. Il donne quitus au Trésorier de sa gestion, auquel il rend hommage pour la clarté de son travail.

Les rapports Moral et Financier sont approuvés à l'unanimité.

POINT 4 : VALEUR DES COTISATIONS

Il est proposé de garder encore cette année les mêmes valeurs qu'en 2010, soit : Etudiants : 12,- € ; Individuels : 28,- € ; Couples : 45,- € ; Associations, collectivités locales ou groupements de communes de moins de 1 500 habitants : 50,- € ; collectivités locales ou groupements de communes de plus de 1 500 habitants : 0,033 € par habitant, plafonné à 300,- € ; chambres consulaires : 80,- € ; grandes entreprises : 300,- €.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

POINT 5 : CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE DE L'ASSOCIATION

A la date du transfert, encore inconnue, la nouvelle adresse sera : 13 bis, quai Rambaud - 69002 LYON

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

POINT 6 : OBSERVATIONS SUR LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU GRAND LYON.

Ce document s'imposera aux 70 communes de l'agglomération, et il est important d'y faire porter les observations qui ont trait aux intérêts de la voie d'eau. Le texte proposé est approuvé à l'unanimité des participants.

POINT 7 : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux candidatures ont été déposées : Mme Eliane PACALET (Association des Riverains de la Saône à Thoissey) et Mme Marie-Noëlle LESNEE, à Arles. Font acte de candidature aussi M. Pascal DANIELAN et M. Daniel BREYSSE.

Mme Josette BARTHELEMY, qui ne se représente pas, est remerciée pour l'ensemble de son action.

Les sortants sont reconduits dans leurs mandats et les quatre nouveaux candidats sont élus à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

MM. GOUYET et MALLAN continueront à exercer leur mandat de Commissaires aux Comptes.

QUESTIONS DIVERSES

Il est suggéré de demander à nouveau une participation de soutien au site internet aux sponsors qui ont aidé à sa création, si cette demande se justifie par une nouveauté à y intégrer ...

o o o o o

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare close l'assemblée générale ordinaire de ce jour.

À M. le Président de la Commission d'Enquête,
Enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence
Territoriale de l'agglomération lyonnaise.
SEPAL- 4, rue des Cuirassiers - 69003 LYON.

Monsieur le Président,

Réunie en assemblée générale le samedi 26 juin 2010,
l'Alliance Des Rhodaniens, qui a pour objet la promotion
du Rhône et de la Saône, formule plusieurs observations
sur le SCOT de l'agglomération lyonnaise, sur la base du
Document d'Orientations Générales à valeur juridique.

Elle apprécie la prise en compte des fleuves comme élé-
ment de compétitivité internationale (infrastructures,
zones portuaires), regrettant néanmoins que les besoins
de grands tènements fonciers reliés à la voie d'eau ne
soient pas affichés pour préparer l'avenir.

Concernant le « réseau bleu » présenté dans le document
soumis à l'enquête, elle estime que l'ambition du déve-
loppement économique et social n'est pas à la hauteur
des objectifs affichés de protection, compromettant ain-
si les fondements même du développement durable. Ain-
si ressortent dans le document, davantage que la vie du
fleuve, les risques de « nuisances » des activités nauti-
ques et la recherche d'un fleuve-décor vu depuis la berge
(« écrin », « ambiance liée à l'eau »).

Elle s'étonne que soit aussi peu traitée la promotion de
l'activité fluviale qui a pourtant constitué l'une des raci-
nes maîtresses de l'identité lyonnaise : cette ville devant
tant à sa position de carrefour fluvio-routier.

L'usage de la voie navigable est seulement abordé au ti-
tre des ports de commerce. Le SCOT devrait prévoir le
foncier nécessaire aux équipements d'accès indispensa-
bles pour l'exploitation ou la réparation des bateaux,
notamment des bateaux à passagers ou de plaisance, et
des embarcations pou le loisir. Il est essentiel que l'ag-
glomération, à l'intérieur ou hors du périmètre du SE-
PAL, soit dotée d'un port de plaisance digne de ce nom.

Par ailleurs, la mise en navigabilité du Rhône amont doit
être entreprise rapidement conformément aux obliga-
tions légales et aux engagements pris dans les années 90.

En vous remerciant par avance pour la prise en considé-
ration de ces observations, je vous prie de croire, Mon-
sieur le Président, en l'assurance de mes sentiments dis-
tingués.

Michel RAFFIN,
Président
Alliance Des Rhodaniens

Bruno Cossiaux était le maître à bord de « La Vorgine »
pour la 2ème partie de la journée, et le Président Michel
Raffin a une fois de plus expliqué aux passagers - entre
autres commentaires - que le défilé de Pierre Scize
est un défilé épigénique par surimposition dans la
moraine frontale externe rissienne, avant un tour
instructif aussi dans le port
Edouard Herriot.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Bureau élu lors de la séance extraordinaire du Conseil
tenue immédiatement après l'assemblée générale, est compo-
sé de :

Président : Michel RAFFIN -



Vice-Présidents : Patrick BLONDET,
Délégué section Haut-Rhône



Marie-Noëlle LESNEE -



Secrétaire Général : Michel ROUXEL -
Délégué section Saône



Secrétaire Général Adjoint : Pascal DA-
NIELAN -



Trésorier : Georges BLANC -



Chargée de communication : Hélène
BROSSARD.



Les Administrateurs : MMES MM. :

Eliane BERT,
Daniel BREYSSE,
Agnès CARLES,
Louis CARPIN,
Marcel CHOMEL,
Jacques DUJEANCOURT,
Marie-Thérèse KOMURIAN,
Paul MALAPERT,
Claire MISSLIN, Déléguée section Rhône Lyonnais
Pierre de MONTGOLFIER
Hélène de MORSIER, Déléguée section Lémanique
Eliane PACALET,
Edouard ROCHE,
Fernand VULLIERME, Délégué section Drôme-Ardèche.

LES PONTS DANS LE SILLON RHODANIEN :

5 - Les viaducs du TGV

Une collecte d'informations dans internet, auprès des constructeurs, en relisant des documents de la SNCF, sûrement non exhaustive (que ceux qui relèveront les lacunes veuillent bien les combler ...) permet de montrer une autre forme architecturale et technique des réalisations par lesquelles le Rhône est franchi.

Hélène Brossard

Il en existe un certain nombre entre Lyon et Marseille, car la ligne est sinueuse en fonction des impératifs : géologiques, géographiques, techniques. L'implantation d'un tel réseau demande en effet des performances dans tous les domaines de la connaissance scientifique et de l'imagination créatrice et constructrice. En 1997, le journal de la SNCF n'annonçait pas moins de 500 ouvrages d'art pour 250 km. de voies à construire pour la ligne Lyon-Marseille, parmi lesquels une vingtaine de grands viaducs. Tous ne sont pas au-dessus du Rhône, ils enjambent aussi des autoroutes, des thalwegs ... Sur le fleuve, ils se situent, à l'exception du viaduc de franchissement à hauteur du canal de Miribel et celui de Jonage sur le contournement de Lyon, à La Garde-Adhémar (canal de Donzère), Mornas (grand Rhône et canal), Roquemaure (grand Rhône), Avignon (grand Rhône).

Des contraintes particulières liées aux règles de protection parasismiques ont été érigées pour l'édification des viaducs : résister aux efforts engendrés par deux trains à grande vitesse se croisant - l'un en pleine accélération, l'autre en plein freinage - par un vent de 200 km/h., le tout pendant un tremblement de terre (5,5 sur l'échelle de Richter). La sécurité des circulations (maintien du contact roue-rail, absence de déconsolidation du ballast malgré les amplifications dynamiques) et le confort des voyageurs (« accélération limitée dans les caisses ») sont sévères et ont conduit à envisager des structures porteuses particulièrement rigides (c'est le directeur de la construction de la ligne nouvelle qui le dit). Ainsi : à la Garde-Adhémar (portée 110 m.), à Mornas (portée 124 m.).

Où l'on retrouve des partenaires connus de nous pour leur expérience spécifique : la traversée de la voie d'eau imposait des obligations - pour les bateliers, maintenir les passes marinières et les trajectoires dans le chenal navigable - pour les riverains, ne pas accroître les risques d'inondations. La C.N.R. associée à SOGREAH, est intervenue tout au long des études. Après une enquête tous azimuts sur le fleuve et son histoire et une première définition informatique des solutions d'implantation, les bureaux d'études sont passés à la modélisation par maquettes au 1/60° des sites sensibles, Le comportement du cours d'eau, de l'étiage à la crue, est ainsi devenu prévisible.

Les marinières, quant à eux, ont testé les franchissements des futurs viaducs grâce aux bouées qui ont été disposées en lieu et place des futures piles. Ceci n'a pas empêché que celles du viaduc de Roquemaure ne soient pas alignées sur celles des deux autres ouvrages franchissant le Rhône : la route nationale et l'autoroute, qui ne l'étaient déjà pas !

Les ouvrages n'ont pas tous été traités techniquement de la même manière. Tous ont fait l'objet de recherches architecturales poussées auxquelles les ingénieurs ont dû adapter les techniques de réalisation. Ainsi acier et béton ont-ils été associés pour certains, bétons seuls pour d'autres.

A LA GARDE-ADHEMAR : franchissement de l'autoroute A.7 et du canal de Donzère-Mondragon.

Ouvrage sur le canal : longueur : 325 m., avec 2 travées de 111 m. + 2 travées d'approche de 51 m. Structure métallique associée à un tablier en béton. La superstructure est un double « bow-string » : un arc (bow) en acier sur lequel sont fixés les câbles (string) de suspension du tablier. Ce double arceau est rejoint par un arc supérieur

A MORNAS : double ouvrage aussi pour le franchissement du Rhône et à nouveau du canal de Donzère-Mondragon.

Longueurs : 84 m. et 121 m. En amont de St Etienne-des-Sorts, ce pont enjambe le Rhône dans une partie en courbe. Structure métallique associée à un tablier en béton. Et bow-string aussi, qui permet de limiter l'épaisseur du tablier.

A ROQUEMAURE : les plus longues travées construites pour le train : 105 m.

Longueur : 680 m., en béton précontraint. Hauteur maximale au-dessus du Rhône : 15 m. Construction en encorbellements successifs.

A AVIGNON : ce sont deux ouvrages qui traversent le Rhône dans le même site - distants de 45 m. l'un de l'autre et longs de 1 500 m. Le premier supporte la ligne Paris-Marseille, le second la ligne Marseille-Montpellier. Leur longueur correspond, au départ de Courtine en rive gauche, au franchissement d'une digue, d'un canal, d'une route et d'une voie ferrée avant d'aboutir au Rhône. En rive droite, ils débouchent à 60 m. plus haut sur la garrigue du massif des Angles. Du fait de cette différence de niveau, les piles sont hautes de 12 à 47 m. Coulées en place, elles sont faites de fûts tronconiques creux.

Données techniques : construction par voussoirs en béton précontraint (tablier ayant nécessité 40 000 m³ de béton, 10 000 t. d'acier et 2 400 t. de câbles). Les voussoirs (135 t. chacun) préfabriqués dans une usine spécialement aménagée ont été amenés sur le lieu de pose et mis en place au moyen d'une « poutre de lancement » qui se déplace au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage.

Les travées ont une longueur de 100 m. chacune.

L'aspect extérieur des ouvrages a été particulièrement soigné grâce à la composition des bétons, qui par l'adjonction de calcaire dans des bétons blancs, rappelle la couleur du Palais des Papes et celle des collines avoisnantes.

Une anecdote pour clore ce chapitre : lors des dragages, dont la nécessité a été préconisée par la C.N.R. pour que les matériaux enlevés compensent l'occupation du fleuve par les piles, il a été mis à jour et retiré les restes d'une vedette de l'armée allemande encore chargée d'obus et de balles de DCA.

NOUS SOMMES FAUTIFS ET NOUS DEVONS DES EXCUSES :

Emportés par les découvertes qu'André JULLIARD nous a fait faire toute la journée du 24 avril le long du Haut-Rhône (Echo Rhodanien n° 36), nous avons « zappé » le début de notre journée : il faut le faire ! Il s'agissait de découvrir, grâce à l'hospitalité du musée ESCALE HAUT-RHONE, à Brégnier-Cordon, nos thèmes de ballades en joignant l'utile à l'agréable.

*Et aussi se remémorer que le Musée ESCALE HAUT-RHONE est un lieu de culture vivante pour les rhodaniens « **Le Rhône, sa vie, ses hommes - le Rhône change l'homme, l'homme a changé le Rhône** » ... tout un programme de mémoire, d'histoires à travers ses collections d'objets de la vie du fleuve, des animations à découvrir toute l'année ...*

Puis en profitant du café, du thé, des petits croissants et pains aux raisins offerts de façon si souriante par Anne-Laure BARRIERAUD, chargée du développement culturel, et Sylvain RIOU, chargé des publics, qui - en plus - nous ont fait le plaisir d'être des nôtres pour nos visites. Qu'ils veuillent bien accepter nos excuses, pour nous permettre de nous remettre de notre confusion ... et nos plus vifs remerciements pour cet accueil reconstituant et réconfortant.

Ceci nous donne l'opportunité de rappeler l'adresse : Escale Haut-Rhône - Les Terrasses du Rhône - La Bruyère - 01300 BREGNIER-CORDON - Tél; 04.79.42.06.06 - INTERNET : escale.haut-rhone@wanadoo.fr

LE CANAL DU RHONE A SETE.



PROMOFLUVIA a savamment concocté ces deux journées des 1er et 2 juillet en Languedoc, pour montrer l'enjeu de la restauration et de la mise au gabarit du canal du Rhône à Sète (voir Echo Rhodanien n° 34 et 35) soutenues et encouragées par toutes les instances concernées.

Le parcours à bord de la vedette « Le Rhône », de Voies Navigables de France (V.N.F.), a mis en évidence la dégradation des digues qui séparent les étangs et le canal : écroulées, mangées de végétation, nichoirs ... Et au bout du canal : le port de Sète et sa modernisation : maintien

de l'activité et évolution de son développement.



Grâce à la présentation de M. Jean-Claude FESTOR, retraité et ancien artisan du projet au sein de la région Languedoc-Roussillon, il était aisé de se figurer ce que deviendra cette voie d'eau quand la restauration du fond aura pu être réalisée (dragages, réalignement des cotes, aménagement de zones de croisement) et que les berges seront consolidées et stabilisées. M. Jean-Yves BEGUIER, responsable des travaux à V.N.F.a par ailleurs apporté toutes informations complémentaires souhaitées par les participants.

Les travaux sont amorcés en rive bord de mer (ici à Maguelonne) avec le souci d'un traitement environnemental qui laisse la végétation persister sur les enrochements nécessaires pour reconstituer la rive. 100 Millions d'euros sont prévus sur 10 ans pour atteindre le gabarit de 2 500 t. indispensable, en correspondance avec les échanges européens générés par l'activité développée au port de SETE.





La visite en bateau, sous la conduite de M. Jean-Loup BERTRET, nouveau directeur, a permis de voir l'évolution d'un port qui était tourné autrefois vers les activités

liées au vrac, à la pêche et au service de passagers. Il modernise ses sites et entend développer de nouveaux trafics de marchandises conteneurisées. Il s'agit de faire du port de Sète un port qui reste « dans la course » même s'il n'ambitionne pas de rivaliser avec Marseille-Fos ou Barcelone.

Il nous fut donné aussi d'appréhender les difficultés de traverser la ville par le grand canal en étant assujetti à l'ouverture des ponts ... Mais quel spectacle que le débouché dans l'étang de Thau : Balaruc, Méze, Marseillan au loin, avant de parcourir à nouveau le canal jusqu'à Frontignan (ce nom anticipe des bons moments à coup sûr conviviaux de l'été !).

Dernier temps fort : la jonction du Petit Rhône au canal du Rhône à Sète à l'écluse de St Gilles, où un accueil rafraîchissant était réservé.



Double porte tournée vers le Rhône,

et ouvrant sur le canal, passage d'un milieu naturel (bien que le Petit Rhône soit aménagé pour la navigation) au milieu fait de main d'homme du canal, elle protège cette partie de la Camargue des toujours possibles crues du fleuve, car ses portes rhodaniennes ont une mission de portes de garde, plutôt que de marche de l'escalier fluvial.

De retour à Lyon, on est convaincu que PROMOFUVIA est aussi maître dans l'art du voyage d'étude ! C'est ce que les Rhodaniens ont pu constater.

Pour faire la joie de notre Trésorier

Il l'a mentionné dans son rapport à l'assemblée générale : le nombre des cotisants a été en régression en 2009 ... Pour le rendre joyeux, quoi de mieux que de recruter autour de vous vos proches, vos amis, et de les convaincre d'envoyer un bulletin d'adhésion et une cotisation (bulletin à charger sur le site internet ou à demander au siège de l'association). D'avance, MERCI.

UN CHERCHEUR QUI TROUVE ? ON EN TROUVE : OTELLO BADAN A DECOUVERT LE DEBOUCHE DU RHONE ROMAIN !

L'Alliance Des Rhodaniens et PROMOFUVIA l'avaient rencontré dans la Crau en octobre 2009.



Il n'a pas fait d'études. Ce tailleur de pierre, maquetiste, garde de la réserve naturelle de Camargue ... n'est pas archéologue, mais il les « scotche » tous comme il le dit lui-même. Une passion de toute une vie alors qu'il vient de prendre sa retraite, son expérience en matière de bois ou de pierre qui lui permet de détecter de quelle carrière

provient le matériau, un sens inégalé de l'observation font d'OTELLO un découvreur hors pair, en marge d'un monde de chercheurs qui cherchent ... Il a déjà à son actif, autant la mise à jour de très nombreux objets antiques et médiévaux, que celle des avions tombés pendant la deuxième guerre mondiale. Il a discerné au milieu de l'immense champ de cailloux de la CRAU les cailloux propres à des bergeries romaines, au grand étonnement des archéologues professionnels qui ont d'abord cru à des galéjades.

Il vient de localiser par des sondages avec une perche et à l'aide de son intuition le confluent du Rhône romain, au sud est de l'actuel étang du Vaccarès, au droit d'un tertre (« montille ») qui porta plus tard l'une des premières abbayes du sel, celle d'ULMET. La partie n'était pas facile, tant le fleuve a changé de cours, et on se perdait en conjectures depuis deux cents ans. Mais on prend désormais au sérieux OTELLO : des carottages seront réalisés et des perspectives de fouilles scientifiques s'ouvrent.

OTELLO n'en restera cependant pas là : malgré une difficulté pour marcher, il arpentera inlassablement le delta avec sa canne pour retrouver le canal romain de Marius entre le Rhône et la mer : les célèbres fosses mariennes ...

Merci à Louis ARLOT (à gauche sur la photo) de nous avoir fait rencontrer OTELLO (à droite) !

Lors du voyage dans la Crau, relaté dans l'Echo Rhodanien n° 35, nous avons fait la connaissance de Louis ARLOT: producteur de foin A.O.C., président du Syndicat du canal de Craponne, interlocuteur habituel de E.D.F. ... un personnage lui aussi hors du commun !

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES :

Samedi 23 et Dimanche 24 octobre 2010 : Voyage BEUCAIRE, ARLES et la CAMARGUE.

BEUCAIRE : la cité de la célèbre foire de la Madeleine, ne manque pas de lieux de mémoire sur sa splendeur passée lorsqu'elle était le point de ralliement des marinières du halage.

ARLES, fondée par César en 46 avant J.C., a conservé dans le lit du Rhône de nombreux éléments de la cité antique, dont le célèbre buste du conquérant des Gaules ou le bateau Rhône III présentés dans une exposition temporaire au musée de l'Arles antique.

LA CAMARGUE, milieu artificiel entre le Rhône et la mer et pourtant si enchanteur par ses paysages qu'il est considéré comme « naturel ». Le week-end sera clos par une croisière en bateau.

Vendredi 5 novembre 2010, CONDRIEU (69420),
salle des Fêtes de l'Arbuel, place du Marché aux Fruits -

19 h. 30 : exposition « le Halage, témoignages des marinières de Condrieu », élaborée par M. Jacques-Edouard Mounier et les Compagnons du Fleuve, en participation avec la Ville de Condrieu.

20 h. Conférence par M. Denys TURRIER : La vie batelière d'un équipage du Rhône en 1789, auteur du roman « Dans la Lueur du Fleuve-Roi ».

LES FETES DE L'ETE

CRUAS : l'exploit de M. RAFFIN qui résume l'histoire de la navigation Rhodanienne en 3/4 d'heure à bord de la péniche « Loupika ». Ce bateau hébergeait à son bord les principaux moments du festival itinérant « Cordes en balades » joignant musique et vie locale.



THOISSEY, à la fête de l'Eau, la Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'Eau a « honoré » trois nouveaux Confrères, dont notre nouvelle Administratrice, Eliane PACALET, Salvador VILLERS et le Maire de Thoissey, M. Maurice VOISIN.



SEYSSEL, pour FESTIRHONE, ou la vie entre Ain et Savoie de part et d'autre du fleuve. La fanfare du 27ème BCA a défilé en musique dans les zodiacs d'Handiraid. Et Michel RAFFIN a parlé de l'histoire de la navigation devant un auditoire attentif à la vie passée du fleuve.



alliance-des-rhodaniens.com et alliancerhodaniens@free.fr

Avez-vous fait connaître votre adresse internet pour accéder par le site, avec le mot de passe qui vous sera communiqué, à la lecture directe des Echos Rhodaniens ? Et pour pouvoir recevoir directement par la messagerie les informations et invitations aux manifestations, conférences, voyages organisés par l'Association ? Ce service se mettra en place prochainement ... Pour en profiter, faites-vous connaître.

Les photos qui illustrent ce numéro sont l'œuvre de membres de l'A.D.R.

Contacts

Président : Michel RAFFIN - **Vice-présidents :** Patrick BLONDET, Marie-Noelle LESNEE

Secrétaire Général : Michel ROUXEL - **Trésorier :** Georges BLANC

Renseignements au Siège Administratif : 41, Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 06.23.74.40.08

Site internet : alliance-des-rhodaniens.com - Courriel : alliancerhodaniens@free.fr

Section Lémanique : Mme Hélène DE MORSIER - 12, rue du Perron - CH 1204. GENEVE - 00 41 22 311 71 43 / 00 41 21 824 11 77

Section Haut-Rhône : M. Patrick BLONDET - 74910 BASSY - Tél : 04.50.56.21.99

Section Rhône Lyonnais : Mme Claire MISSLIN, ADR, 41 Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 04.78.58.68.56

Section Drôme-Ardèche : M. Fernand VULLIERME, quartier Firmy-le-Haut - 26600 MERCUROL - Tél. 04.75.06.56.89 / 06.09.01.03.30

Section Gard - Vaucluse - Pays d'Arles : (provisoirement : siège de l'Association, Tél. 06.23.74.40.08)

Section Saône : M. Michel ROUXEL, 116, ruelle du Loup - 01750 - REPLONGES - Tél. 06.08.62.91.75